



# Institut d'Etudes Judiciaires

## Université MONTESQUIEU Bordeaux IV

UNIVERSITÉ MONTESQUIEU  
BORDEAUX IV

EXAMEN D'ENTREE AU C.R.F.P.A  
Session 2009

Mardi 15 septembre 09

Mme F. GONTHIER

### Droit des Obligations

Durée de l'épreuve 5 heures

#### Cas pratique

Monsieur Lucas Thodique est une star de la télévision. Il n'est pas marié, mais vit à Paris avec sa compagne et Hugo le fils qu'il a eu avec elle, même s'il ne l'a jamais reconnu. Cet enfant âgé de quinze ans a une adolescence difficile et ses parents ont décidé, il y a trois mois, de l'envoyer vivre en Ardèche chez sa grand-mère maternelle. Le jeune garçon s'est adapté à sa nouvelle vie et s'est même lié d'amitié avec le fils des voisins, Sylvain de Lonrifle. Ce dernier a reçu un fusil pour l'anniversaire de ses dix-huit ans et invite son camarade chez lui pour tester sa nouvelle arme. Sylvain s'entraîne à tirer sur des bouteilles, puis propose à Hugo d'essayer à son tour. Il lui montre comment armer le fusil et comment tirer. Mais en s'exécutant l'adolescent est surpris par le recul et perd le contrôle de l'arme, blessant son camarade qui perd son œil droit dans l'accident.

Averti du drame, Monsieur Lucas Thodique décide de partir sur le champ rejoindre son fils, alors même qu'il a bu plus que de raison. Sur l'autoroute son véhicule est heurté par une voiture de sport roulant à vive allure et est projeté dans un fossé. Comme il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité, Monsieur Lucas Thodique est éjecté contre la barrière de sécurité. La voiture de sport, déviée par le choc, percute alors le véhicule de Monsieur Jean Fume avant de s'enfuir. L'enquête de gendarmerie n'a pas permis d'identifier le chauffard en fuite. Si le véhicule conduit par Monsieur Jean Fume n'a subi que des dommages matériels, Monsieur Lucas Thodique, lui, a perdu un bras dans l'accident.

Pour se refaire une santé, il décide de s'installer quelque temps dans la bergerie qu'il venait d'acheter en Ardèche dans le but de rendre régulièrement visite à son fils. Il a eu un coup de cœur pour cette bâtisse et a lui-même fixé le prix en proposant à son propriétaire la somme de 120 000 euros. Le propriétaire du bien, stupéfait par le prix, indique clairement à M. Lucas Thodique que sa demeure vaut beaucoup moins, M. Lucas Thodique s'en moque, il veut la maison à tout prix. Après quelques jours passés dans sa nouvelle demeure, il découvre qu'il est la risée du village car la valeur réelle de sa bergerie est de 45 000 euros.

Au cours du déménagement les salariés de l'entreprise Déméka laissent échapper dans l'escalier un guéridon extrêmement rare et précieux qui est totalement détruit. M. Lucas Thodique entend obtenir de l'entreprise la somme de 10 000 euros correspondant à la valeur de ce meuble, mais cette dernière refuse.

Les différents protagonistes vous demandent conseil.